

des Princes &c. Mars 1710. 171

plusieurs Princes Protestans d'Allemagne, desquels les Hollandois avoient lieu d'espérer d'être secoudez, mettant à part tout motif de Religion, declarerent, qu'ils ne pouvoient consentir, qu'on introduisit dans l'Empire, l'usage de forcer des Princes Souverains, à fournir des trou-
pés ni de l'argent, au delà de leurs forces & des anciens Reglemens du Corps Germanique: Que plusieurs des Alliez songeoient plus à leurs interêts particuliers, qu'à ceux de l'Empire; Que puisque l'Empereur, sans l'avis & consentement de la Diette, s'étoit emparé des revenus de Baviere & de Mantoüe, qui sont des Fiefs de l'Empire, ces mêmes revenus devoient être employez à la deffense de l'Empire, & au soulagement des membres les plus opprimez par cette guerre.

VI. Il est survenu une grande difficulté entre le Clergé & la Noblesse de Cologne, au sujet de l'imposition de cent mille écus, pour les frais extraordinaires des quartiers d'hiver des troupes Brandebourgeoises, qui sont dans le pais de Cologne; la Noblesse vouloit que les Ecclesiastiques payassent leur part de cette imposition; Le Chapitre au contraire veut en exempter les Ecclesiastiques: On assemb'la à ce sujet les Etats de Cologne au mois de Janvier; mais les Députez de la Noblesse ne s'y trouverent pas & s'assemblerent séparément; ces deux Corps divisez ont envoyé leurs remontrances à la Cour de Vienne, qui ne manquera pas de moyens pour les mettre d'accord, par la même voye dont le Conseil Aulique s'est servi, pour terminer les différens

*Different
entre le
Clergé & la
Noblesse de
Cologne.*